

Flouss.com vise les transferts d'argent internationaux

Elle s'appelle Flouss.com. Il s'agit d'une carte de transfert international d'argent entièrement gérable par internet, et sans nécessité de bancarisation pour son utilisateur.

Le produit est lancé par la banque Accord et Sencillo, une jeune société qui va en assurer la commercialisation, annoncent les deux entreprises dans un communiqué commun, ce 11 juin.

« La banque Accord fournit les cartes, met à disposition ses infrastructures, prend en charge les aspects réglementaires, notamment la déclaration à la Banque de France et les aspects anti blanchiment » précise Alain Prévot, directeur de Cardops, filiale monétique de l'établissement.

Techniquement, cela ne représente pas une nouveauté pour l'établissement. En effet, il s'agit d'une carte prépayée, un produit qu'Accord propose depuis 1999